



**RÉGIE D'INCENDIE PIERREVILLE
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC**

41, RUE TRAHAN, C.P. 30
PIERREVILLE, QC, J0G 1J0
Tél. : 450-568-2171

Procès-verbal de la session ordinaire du conseil d'administration de la Régie D'incendie Pierreville – Saint-François-du-Lac tenue au 41, rue Trahan, 25 novembre 2025 à 19 :00 à laquelle sont présents :

Benoit Yergeau	Président, Maire Saint-Pie-de-Guire
Jean-Daniel Scheurer	Conseiller Saint-Pie-de-Guire
Michel Deraspe	Marie de Pierreville
Marie-Pier Guévin-Michaud	Conseillère Pierreville
Nathalie Gamelin	Vice-présidente, conseillère Saint-François-du-Lac
Dominic Gamelin	Conseiller Saint-François-du-Lac
Pierre Hamel	Directeur incendie

Présence pompier : 2 pompiers, 1 citoyen

Absence motivée : François Martin Maire Yamaska, Gilles Dubreuil Conseiller Yamaska

Formant quorum sous la présidence de Benoit Yergeau,
Diane Martineau, secrétaire-trésorière, agit à titre de secrétaire d'assemblée

ORDRE DU JOUR

01. Ouverture de la séance ; Mot de bienvenue aux nouveaux membres;
02. Lecture et adoption de l'ordre du jour ;
03. Adoption du procès-verbal 16 septembre 2025;
04. Lecture et adoption des comptes payés au 31 octobre 2025 ;
05. État des revenus et dépenses au 31 octobre 2025 ;
06. Résolution adoption de la quote-part 2026 ;
07. Résolution signature entente Odanak 2026 ;
08. Résolution adoption rémunération des employés de la régie, secrétaire-trésorière et élus 2026 ;
09. Renouvellement contrat ICO Technologies (anciennement PG) ;
10. Nomination du président et vice-président pour 2026 ;
11. Changement de signataire (caisse populaire, gouvernement et autres) ;
12. Résolution adoption calendrier 2026;
13. Mot du directeur ;
14. Période de questions ;
15. Divers: Dépôt d'un procès-verbal de correction, suivi dossier SGM; résolution remplacement imprimés au nom de la Régie;
16. Date de la prochaine rencontre: 24 février 2026;
17. Clôture de la séance.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président.

02. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2025-11-25

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Daniel Scheurer

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenue de voter, d'adopter l'ordre du jour tel que déposé et, en conséquence, il demeure ouvert à toute modification.

Adoptée

03. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 16 SEPTEMBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont individuellement pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 16 septembre 2025;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture du procès-verbal;

2025-11-26

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire de la séance du 16 septembre 2025.

Adoptée

04. LECTURE ET ADOPTION DES COMPTES PAYÉS AU 31 OCTOBRE 2025

CONSIDÉRANT QUE le conseil prend acte de la liste des comptes payés en vertu des dépenses incompressibles, de la délégation d'autoriser des dépenses du directeur incendie et secrétaire-trésorière et des autorisations de paiement de comptes faits conformément aux engagements de crédits pris en vertu de la résolution portant le numéro 2024-09-31 (Adoption Budget 2025);

2025-11-27

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

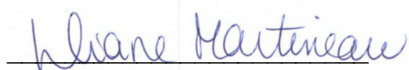
ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'adopter les comptes payés au 31 octobre 2025 tels que présentés ci-dessus par la secrétaire-trésorière au montant de 224 340,25 \$.

Adoptée

Je, soussignée certifie par la présente, qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses et engagements de fonds décrits dans les listes ci-jointes, et dont le sommaire apparaît ci-après :

Montant total des comptes payés : 224 340,25 \$.

Signé ce 12 novembre 2025,



Diane Martineau DMA, secrétaire-trésorière.

05. PRÉSENTATION DE L'ÉTAT DES REVENUS ET DÉPENSES AU 31 OCTOBRE 2025 (VOIR ANNEXE B)

La secrétaire-trésorière fait la présentation de l'état des revenus et dépenses au 31 octobre 2025. Le total des dépenses est de 489 423 \$. Et des revenus 455 645 \$ il n'y a rien de particulier dans l'état des revenus et dépenses présenté.

06. RÉOLUTION ADOPTION DE LA QUOTE-PART 2026

CONSIDÉRANT QUE le budget 2026 a été déposé au CA du 16 septembre 2025 tel qu'exigé par le code municipal C-27.1, a 603;

2025-11-28

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'adopter la quote-part 2026 au montant de 420 503 \$.

QUE la quote-part 2026 soit répartie comme suit :

MUNICIPALITÉS	QUOTE-PART 2026	
	Total	4 versements
	QP 2026	
PIERREVILLE (2026-2027-2028)	136 523 \$	34 131 \$
SAINT-FRANÇOIS-DU-LAC (2025-2026-2027)	117 035 \$	29 259 \$
SAINT-PIE-DE-GUIRE (2026-2027-2028)	46 053 \$	11 513 \$
YAMASKA (2024-2025-2026)	120 893 \$	30 223 \$
TOTAL	420 503 \$	105 126 \$

Adoptée

07. RÉOLUTION SIGNATURE DE L'ENTENTE ODANAK 2026

CONSIDÉRANT QUE l'entente de service avec le conseil de bande d'Odanak est renouvelable à chaque 1^{er} janvier;

CONSIDÉRANT QUE les termes de cette entente sont satisfaisants pour les deux parties :

2025-11-29

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenue de voter, d'autoriser Benoit Yergeau, président et Pierre Hamel, directeur incendie à signer l'entente de service avec le conseil de bande d'Odanak de 65 517 \$ pour l'année 2026.

Adoptée

08. RÉSOLUTION ADOPTION DE LA RÉMUNÉRATION DES EMPLOYÉS DE LA RÉGIE, HONORAIRES SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE ET ÉLUS POUR 2026

CONSIDÉRANT QUE les salaires du directeur-incendie, des pompiers, les honoraires de la secrétaire-trésorière et la rémunération des élus sont révisés à chaque début d'année;

CONSIDÉRANT QUE selon le règlement sur la rémunération des élus l'indexation de la rémunération et l'allocation des dépenses des élus sont la même que celle accordée aux employés de la Régie;

2025-11-30

IL EST PROPOSÉ PAR Dominic Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'accorder une augmentation de salaire selon l'IPC de 1,7 % plus ajustement au directeur-incendie, aux pompiers, aux honoraires de la secrétaire-trésorière et à la rémunération des élus tel que présenté ci-dessous :

Salaire, honoraires et rémunérations 2026

Directeur-incendie	80 000 \$ salaire annuel (horaire hebdo de 35h sem. Inclut réunions en dehors des heures normales de bureau, prime de disponibilité 24/24, 5 jours semaine)
Officiers Intervention-entraide Garde	37,76\$ / heure 150,00 \$/ jour
Pompiers Intervention-entraide	30,05 \$/heure
Directeur-Incendie, Officiers et pompiers Entretien/formation/prévention/entraînement	23,00 \$/ heure
Honoraires secrétaire-trésorière	852,84 \$ / mois 23,00 \$ / heure mandats extraordinaires
Élus jetons de présence allocation de dépenses	53,53 \$/ rencontre 26,77 \$ / rencontre
Président jetons de présence allocation de dépenses	66,91 \$ / rencontre 34,02 \$ / rencontre

Adoptée

09. RÉSOLUTION RENOUVELLEMENT CONTRAT ICO TECHNOLOGIES (PG SOLUTIONS) 2026

CONSIDÉRANT QUE le contrat de service d'entretien et de mise à jour annuelle du logiciel Première ligne est renouvelable annuellement;

CONSIDÉRANT la proposition de renouvellement de la mise à jour de ICO technologies (anciennement PG solution) au montant de 2 339,20 \$ plus taxes;

2025-11-31

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, de renouveler le contrat avec ICO Technologies au montant de 2 339,20 plus taxes pour l'entretien et la mise à jour du logiciel Première Ligne pour 2026. (Cout 2025 2 119.90\$, environ 10% de plus).

Adoptée

10. A) RÉOLUTION NOMINATION PRÉSIDENT ET SECRÉTAIRE D'ÉLECTION

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du code municipal stipule que le mandat du président et du vice-président est d'un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE le conseil d'administration de la Régie doit nommer un président et un secrétaire d'élection;

2025-11-32

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Daniel Scheurer

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, de nommer Pierre Hamel président d'élection et Diane Martineau secrétaire d'élection.

Adoptée

B) RÉOLUTION NOMINATION D'UN PRÉSIDENT 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du code municipal stipule que le mandat du président et du vice-président est d'un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE Benoit Yergeau est proposé à titre de président 2026;

CONSIDÉRANT QUE Benoit Yergeau accepte le poste de président pour l'année 2026;

2025-11-33

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Daniel Scheurer

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, de nommer **Benoit Yergeau** au poste de président pour l'année 2026.

Adoptée

C) RÉOLUTION NOMINATION D'UN(E) VICE-PRÉSIDENT(E) 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 586 du code municipal indique que le mandat du président et du vice-président est d'un (1) an et est renouvelable;

CONSIDÉRANT QUE Nathalie Gamelin est proposée à titre de vice-présidente 2026;

CONSIDÉRANT QUE Nathalie Gamelin accepte le poste de vice-présidente pour l'année 2026;

2025-11-34

IL EST PROPOSÉ PAR Marie-Pier Guévin-Michaud

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, de nommer **Nathalie Gamelin** au poste de vice-présidente pour l'année 2026.

Adoptée

11. RÉSOLUTION CHANGEMENT DE SIGNATAIRE : CAISSE POPULAIRE, GOUVERNEMENT ET AUTRE. ANNULÉE

CONSIDÉRANT QUE Choisissez un élément. est nommé à titre de président de la Régie Pierreville Saint-François-du-Lac pour 2026;

CONSIDÉRANT QUE Choisissez un élément. est nommée à titre de vice-président de la Régie Pierreville Saint-François-du-Lac pour 2026;

CONSIDÉRANT QUE les postes de président et de vice-président sont des mandats d'un (1) an et qu'il est renouvelable;

2025-11-35

IL EST PROPOSÉ PAR Choisissez un élément.

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le vice-président s'étant abstenu de voter, **QUE Choisissez un élément.** à titre de président ou **Choisissez un élément.** à titre de vice-président (e) est autorisé à signer tous documents au nom de la Régie d'incendie de Pierreville Saint-François-du-Lac avec Diane Martineau secrétaire-trésorière.

Adoptée

12. RÉSOLUTION ADOPTION CALENDRIER 2026

CONSIDÉRANT QUE l'article 597 du code municipal indique que la Régie doit adopter par résolution son calendrier d'assemblée chaque année;

2025-11-36

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, **QUE** le calendrier suivant soit adopté pour l'année 2026 et **QUE** les rencontres débutent à 19 :00 :

4^e mardi de février : 24 février 2026
3^e mardi de mai : 19 mai 2026
3^e mardi de septembre : 15 septembre 2026
3^e mardi de novembre : 17 novembre 2026

Adoptée

13. MOT DU DIRECTEUR

136 appels
Présentation du nouveau logo

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

Une période de questions est tenue.

15. **DIVERS :**

A) DÉPÔT D'UN PROCÈS-VERBAL DE CORRECTION

CONSIDÉRANT QU'UNE erreur apparaît de manière évidente à la lecture de l'Entente intermunicipale de la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac signée le 18 juillet 2025 par les municipalités de Pierreville, Saint-François-du-Lac, Saint-Pie-de-Guire et Yamaska;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu d'apporter deux corrections à cette Entente modifiant l'entente intermunicipale de la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac signée le 18 juillet 2025 par les municipalités membres, soit au niveau du titre et de l'article 11;

CONSIDÉRANT l'article 202.1 du Code municipal du Québec permettant de corriger de telles erreurs;

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Régie d'incendie Pierreville-Saint-François-du-Lac et la volonté des municipalités membres;

2025-11-37

IL EST PROPOSÉ PAR Nathalie Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, **DE PRENDRE ACTE** du dépôt du procès-verbal de correction préparé par Diane Martineau le 25 novembre 2025 et que les deux corrections soient apportées.

Adoptée

B) SUIVI DOSSIER SAINT-GÉRARD-DE-MAJELLA

Il y a toujours des discussions entre les avocats.

L'entente devrait être approuvée officiellement avant la fin de janvier 2026.

C) RÉSOLUTION REMPLACEMENT DES IMPRIMÉS DE LA RÉGIE

CONSIDÉRANT QUE le logo de la Régie est modifié afin d'enlever le nom de Saint-Gérard-de-Majella ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de remplacer les imprimés avec le nouveau logo;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à divers fournisseurs ;

2025-11-38A

IL EST PROPOSÉ PAR Dominic Gamelin

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'autoriser le directeur-incendie à procéder à l'achat des fournitures imprimées avec le nouveau logo. **QUE** les coûts sont de 2 458 \$ imprimerie de la rive sud pour la papeterie, 1 994 \$ pour les collants divers chez sérigraphie élite. **DE prendre** la dépense dans le poste budgétaire équipement du budget 2026.

Adoptée

D) RÉSOLUTION REMPLACEMENT VÊTEMENTS

CONSIDÉRANT QUE le logo de la Régie est modifié afin d'enlever le nom de Saint-Gérard-de-Majella ;

CONSIDÉRANT QU'IL y a lieu de remplacer les imprimés avec le nouveau logo;

CONSIDÉRANT QUE des soumissions ont été demandées à divers fournisseurs ;

2025-11-38AB

IL EST PROPOSÉ PAR Michel Deraspe

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, d'autoriser le directeur-incendie à procéder au remplacement des vêtements avec le nouveau logo pour un montant approximatif de 10 000 \$. DE prendre la dépense dans le surplus accumulé.

Adoptée

16. DATE DE LE PROCHAINE RENCONTRE

Prochaine rencontre 24 février 2026 à 19 :00, 41 rue Trahan Pierreville

17. CLOTURE DE LA RENCONTRE

CONSIDÉRANT QU'UNE **CONSIDÉRANT QUE** l'ordre du jour est épuisé;

2025-11-38BC

IL EST PROPOSÉ PAR Jean-Daniel Scheurer

ET RÉSOLU à l'unanimité des membres du conseil, le président s'étant abstenu de voter, de lever la réunion à 20 :40.

Adoptée

Benoit Yergeau, président

Diane Martineau DMA, secrétaire-trésorière

« Je, Benoit Yergeau président, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal ».

ANNEXE A

	Date	Numéro		Description	Crédit
1	2025-06-11	12262	JP160 DEPOT DIRECT (TFE)	Salaire Pompiers 15 nov au 15 juin 2025	107 982.80
2	2025-09-01	12625	Diane Martineau tenue de livres	Honoraires secrétaire 2025-09	907.92
3	2025-09-02	12629	Cogeco cable	Téléphone et internet 2025-09	143.56
4	2025-09-03	12559	JP163 DEPOT DIRECT (TFE)	Salaire Pierre 2025-09	3 440.00
5	2025-09-05	12620	Accommodeur St-François	Diesel 2025-08	446.30
6	2025-09-05	12623	Dépanneur Pierreville	Diesel 2025-08	92.01
7	2025-09-05	12626	Boivin et Gauvin inc.	Agent encapsuleur 5 gallons	1 607.35
8	2025-09-05	12627	Transport Sylvain Desfosses	Inspection SAAQ et réparation	1 006.95
9	2025-09-07	12630	RREMQ	Fonds de retraite 2025-08	801.28
10	2025-09-10	12618	ACCEO Solutions inc.	Sauvegarde comptabilité 2025-09	19.32
11	2025-09-12	12613	Hydro-Québec	Électricité 2025-07-22 au 2025-08-21	237.18
12	2025-09-18	12615	Bell Mobilité	Cellulaire 2025-09	51.79
13	2025-09-20	12612	Groupe CLR	Location télépage 2025-09-19 au 2025-10-18	191.78
14	2025-09-25	12656	Prêt agrandissement caserne	Capital sur prêt agrandissement	32 400.00
15	2025-09-25	12656	Prêt agrandissement caserne	Intérêts sur prêt agrandissement	18 407.20
16	2025-09-26	12610	Régie incendie Louis-Aime massue	Entraide	484.70
17	2025-09-26	12611	Mun. St-Bonaventure	Entraide	890.62
18	2025-09-26	12614	Municipalité St-David	Entraide	870.99
19	2025-09-26	12616	Groupe CLR	Remplacement télépage	321.35
20	2025-09-26	12617	Protection Incendie CFS Itée	Recharge air comprimé	33.34
21	2025-09-26	12621	MRC de Nicolet	Cauca 2025-2026 (à refacturer aux municipalités)	6 057.18
22	2025-09-26	12622	Transport Sylvain Desfossés	Inspection SAAQ et réparations	1 926.75
23	2025-09-26	12624	Infoteck	Problème avec logiciel première ligne	57.47
24	2025-09-26	12628	Isotech Instrumentation inc.	Lavage habits de combat	422.66
25	2025-09-29	12619	ACCEO Solutions inc.	Mise a jour mensuelle comptabilité 2025-09	165.56
26	2025-09-30	12563	JR132 PROV.	DAS prov 2025-09	1 995.83
27	2025-09-30	12564	JR132 FED. (N)	DAS fed 2025-09	925.92
28	2025-10-01	12703	Diane Martineau tenue de livres	Honoraires secrétaire 2025-10	907.92
29	2025-10-02	12705	Cogeco cable	Téléphone et internet 2025-09	143.56
30	2025-10-09	12699	Dépanneur Pierreville	Diesel 2025-09	186.37
31	2025-10-09	12707	Accommodeur St-Francois	Diesel 2025-09	386.26
32	2025-10-10	12701	ACCEO Solutions inc.	Sauvegarde comptabilité 2025-10	20.24
33	2025-10-14	12710	Hydro-Québec	Électricité 2025-08-22 au 2025-09-21	215.23
34	2025-10-17	12702	Centre de services scolaire Des Chênes	Formation pompiers	3 708.00
35	2025-10-17	12706	FQM ASS	Assurances batiment oct a oct 2026	31 749.59

36	2025-10-17	12708	Buropro citation (anciennement Megabur0)	Frais photocopie 2025-08-25 au 2025-09-25	24.36
37	2025-10-17	12709	Protection Incendie CFS ltée	Recharge air comprimé	80.43
38	2025-10-19	12704	Groupe CLR	Location télépage 2025-10-19 au 2025-11-18	199.77
39	2025-10-20	12711	Bell Mobilité	Cellulaire 2025-10	51.79
40	2025-10-28	12741	Visa Desjardins	Sauvegarde ordi direction, fournitures de bureau	153.12
41	2025-10-29	12700	ACCEO Solutions inc.	Mise a jour mensuelle 2025-10	182.24
42	2025-10-31	12740	Cogeco cable	Téléphone et internet 2025-10	143.56
43	2025-10-31	12747	JP165 B DEPOT DIRECT (FTE)	Salaire Pierre oct 2025	4 300.00
					224 340.25

ANNEXE B

BUDGET 2025

RÉGIE D'INCENDIE DE PIERREVILLE ST-FRANCOIS-DU-LAC

	Adopté reso 2024-09-31	Budget 2025	Au 31 octobre 2025	% d'utilisation 83%	Commentaires
	ADMINISTRATION GÉNÉRALE				
	Gestion Financière				
02-110-00-130	Frais conseil d'adm., déplacements	4 000 \$			
02-120-00-141	Salaire directeur	76 875 \$	58 957 \$	77%	
02-120-00-145	Vacances - Direction	4 613 \$	3 814 \$	83%	
02-120-00-210	Fonds de retraite	5 228 \$	4 313 \$	83%	
02-120-00-222	Avantages sociaux	13 325 \$	9 012 \$	68%	
02-120-00-330	Internet, telephone(cogeco), sauvegarde	1 823 \$	1 759 \$	96%	
02-120-00-339	Frais de poste	500 \$	150 \$	30%	
02-120-00-346	Activités externes, congrès, colloques, etc	3 500 \$	2 728 \$	78%	
02-120-00-412	Services juridiques	18 000 \$	5 869 \$	33%	
02-120-00-413	Honoraires vérification	3 990 \$	3 885 \$	97%	
02-120-00-414	Honoraires greffière-trésorière	10 448 \$	8 291 \$	79%	
02-120-00-423	Ass (Section IVerr-omis)(Sect III civ gén)	11 495 \$	12 470 \$	108%	
02-120-00-494	Abonnements:acsiq, PG, acomba, admq	3 900 \$	2 594 \$	67%	
02-120-00-517	Location (cellulaire, CLR)	8 500 \$	7 835 \$	92%	*radios portatives 5159.06\$
02-120-00-670	Fournitures bureau	3 000 \$	4 365 \$	146%	* achat photocopieur 3097.65\$
02-120-00-790	Autres Dépenses	500 \$			
	TOTAL ADM. GÉNÉRALE	169 697 \$	126 043 \$		
	SÉCURITÉ PUBLIQUE				

02-220-00-141	Salaires intervention	100 000 \$	105 308 \$	105%	* dépense refacturée
02-220-00-142	Salaires entrainement	10 000 \$	8 578 \$	86%	
02-220-00-143	Salaires entretien	3 000 \$	3 137 \$	105%	
02-220-00-144	Salaires prévention	4 000 \$	4 044 \$	101%	
02-220-00-145	Salaires de garde	15 990 \$	8 850 \$	55%	
02-220-00-146	Salaires formation	11 000 \$	12 281 \$	112%	* 3 nouveaux pompiers ont terminé la formation cette année
02-220-00-147	Salaire entraide	10 000 \$	9 387 \$	94%	* refacturé
02-220-00-150	Vacances pompiers	9 000 \$	8 868 \$	99%	
02-220-00-222	Avantages sociaux pompiers	17 000 \$	19 223 \$	113%	
02-220-00-240	CNESST		295 \$		
02-220-00-342	Licence/radio	750 \$	737 \$	98%	
02-220-00-422	Assurances bâtisse (section I)	10 464 \$	11 446 \$	109%	
02-220-00-425	Assurances véhicules (section VI)	7 032 \$	7 834 \$	111%	
02-220-00-443	Déneigement de la caserne	2 700 \$			
02-220-00-444	Taxes mun et scolaires	1 300 \$	929 \$	71%	
02-220-00-454	Inscription formation	10 000 \$	8 272 \$	83%	
02-220-00-455	Immatriculation (SAAQ, PEVL)	4 850 \$	4 884 \$	101%	
02-220-00-517	Réparation et tests app. Respiratoires	1 000 \$			
02-220-00-522	Réparation, entretien, caserne	3 500 \$	3 491 \$	100%	
02-220-00-525	Réparation matériel roulant	7 000 \$	10 424 \$	149%	
02-220-00-526	Tests de pompe camion	1 500 \$			
02-220-00-527	Entre et réparation équipement	500 \$	1 829 \$	366%	
02-220-00-528	Inspection, décontamination et réparation habits	6 500 \$	8 580 \$	132%	* nouvelles obligations
02-220-00-529	Inspections mécaniques (saaq + réparations)	1 000 \$	3 043 \$	304%	* inclut inspection SAAQ et réparations
02-220-00-640	Pièces et équipement	11 000 \$	1 286 \$	12%	*Lance turbojet 1.5" 1286.09\$
02-220-00-650	Achat uniformes	500 \$			
02-220-00-651	Achat app. Respiratoires	26 151 \$	25 646 \$	98%	* selon soumission
02-220-00-652	Achat habits de combat, casques et bottes	27 000 \$	23 542 \$	87%	*bunkers + casques + bottes + gants
02-220-00-681	Électricité caserne	11 000 \$	11 490 \$	104%	* plus de séchage d'équipement

02-220-00-682	Essence - diesel	8 500 \$	8 009 \$	94%	
02-220-00-689	Remplissage bouteille d'air	4 000 \$	4 188 \$	105%	* en fonction des interventions
02-220-00-724	Équipements matériel roulant	5 500 \$	216 \$	4%	
02-220-00-790	Dépenses sur interventions à refacturer	10 000 \$	18 352 \$	184%	*in and out
02-220-00-795	Dépenses sur interventions	1 500 \$	2 834 \$	189%	* en fonction du nombre d'intervention
02-220-00-985	Créance douteuse et irrécouvrables SAAQ	1 300 \$	2 507 \$	193%	* accident SAAQ non remboursé et diverses interventions
02-220-00-999	Achats divers		182 \$		
	TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE	344 538 \$	339 694 \$	99%	
	FRAIS DE FINANCEMENT				
02-910-00-100	Intérêts et frais de banque	60 \$	60 \$	100%	
02-921-00-480	Intérêts prêt camion	1 522 \$	978 \$	64%	
02-921-00-481	Intérêts prêt agrandissement	36 814 \$	36 814 \$	100%	
02-921-00-881	Intérêts prêt temporaire				
02-921-00-882	Intérêts marge de crédit		41 \$		
	Frais de financement				
	TOTAL FRAIS FINANCEMENT	38 396 \$	37 893 \$		
0---600	PROJET IMMOBILISATION				
	Projet divers				
	- Sécurité publique				
	- Équipement infor. - ameuble				
	- Immobilisation - machinerie				
	Total autres activités financières				
	TOTAL PROJET IMMOBILISATION				
0---400	AFFECTATIONS				

	Surplus accumulé affecté				
	Remb. Capital prêt camion	66 700 \$	66 700 \$		
	Remb. Capital prêt agrandis	32 400 \$	32 400 \$		
	Surplus accumulé				
	Total affectations	99 100 \$	99 100 \$		
	TOTAL DES AFFECTATIONS	99 100 \$	99 100 \$		
	GRAND TOTAL DES DÉPENSES	651 730 \$	602 730 \$		
	RECETTES				
	Quote-part municipalité	413 951 \$	276 100 \$	67%	
	Interventions	80 000 \$	93 568 \$	117%	
	Entente Odanak	58 499 \$	65 517 \$	112%	
	Autres recettes	54 352 \$		75%	
	- Odanak intervention		15 833 \$		
	- Intervention extérieure régie		5 718 \$		
	- Intérêts		3 747 \$		
	- Revenus divers		821 \$		
	- Formation				
	- Rapport incendie		75 \$		
	- Mâchoires de vie		15 224 \$		
	Affectation surplus				
01-231-22-400	Revenus- dépenses interven	10 000 \$	13 841 \$	138%	*in and out
	SUBVENTION PIQM	34 928 \$	12 024 \$		
	GRAND TOTAL DES RECETTES	651 731 \$	502 467 \$		
	Surplus déficit	0 \$	-100 263 \$		